

TARIFS 2025-2026

COLLEGE NAZARETH-LA SALLE ★ VOISENON

INSCRIPTIONS

ACOMPTE (déduit de la facture annuelle) :

- 240€ par élève

En cas de dédit après confirmation d'inscription, un forfait de 100€ restera acquis à l'établissement

En cas de dédit après le 31 mai l'acompte d'inscription restera acquis au collège Nazareth-La Salle

FRAIS DE DOSSIER (non récupérable) :

- 40€, pour tout nouvel élève

(A régler en 1 chèque)

FRAIS FIXES	1 élève		2 élèves		3 élèves	
	externe	1/2 pension	externe	1/2 pension	externe	1/2 pension
contribution famille y compris réduction	1 897,00		3 547,00		5 122,00	
1/2 pension (4 repas)	0	1 224,00	0	2 448,00	"	3 672,00
Cotisation des A.P.E.L.(facultative)*	23,00		23,00		23,00	
TOTAL	1 920,00	3 144,00 €	3 570,00 €	6 018,00 €	5 145,00 €	8 817,00 €

* Les familles qui ne souhaitent pas adhérer à l'APEL, adressent un courrier au chef d'établissement avant le 14 juillet

Etude du soir → 400.00€ (le lundi, mardi et jeudi)

CONDITIONS GENERALES :

Le règlement se fait généralement par prélèvements mensuels de septembre à juillet (le 5 de chaque mois) avec régularisation éventuelle en août.

Tout mois commencé est dû.

Tout impayé, non réglé, peut faire l'objet d'un recours en contentieux, sans autre avis.

D'un commun accord entre les parties, il est convenu que tout rejet de paiement, réglant les frais afférents à la scolarité, donnera lieu au règlement, par le débiteur, du montant du paiement augmenté des frais bancaires liés à ce rejet et subi par le Collège.